CONNAISSANCE DE LA FAUNE PICARDE : LE CANARD COLVERT *Anas platyrhynchos*

par François SUEUR

Qui ne connait ce canard à la tête verte, au collier blanc surmontant la poitrine brun-roux tandis que sur le reste du corps dominent les teintes brunes et grises. Cette description correspond au mâle, la femelle est beaucoup plus terne avec son plumage brunâtre comme celui des femelles des autres espèces de Canards dont elle se distingue cependant par un miroir ailaire bleu-violacé. Cette coloration générale du plumage lui permet de passer inaperçue dans la végétation lorsqu'elle couve, le mâle ne participant pas à l'incubation chez les canards.

Le Canard colvert dans presque toute l'Europe, dans une grande partie de l'Asie et de l'Amérique du Nord. Selon la littérature (Cramp et Simmons 1977) les premiers oeufs de cette espèce sont pondus dès début février. La ponte est régulière de début mars à mi-juillet, mais des nids garnis d'oeufs peuvent être découverts jusque fin octobre aussi les derniers jeunes ne s'envolent-ils que vers la mi-décembre (volants entre 50 et 60 jours). Ces faits constituent une synthèse des résultats obtenus aussi bien dans des régions méridionales que dans d'autres beaucoup plus nordiques. Aussi avons-nous cherché à connaître la chronologie de la reproduction dans notre région. Le choix d'une zone d'études était délicat car le canard colvert est l'objet de divers repeuplements à l'aide d'individus à la pureté génétique douteuse (plumage et taille aberrants..., Commecy et Sueur 1983), de plus cette zone devait être exempte de chasse afin de servir de zone témoin. Finalement nous avons utilisé nos données obtenues au Parc Ornithologique du Marquenterre. Dans cette localité, aucun lâcher n'a été effectué depuis 1975 et il n'existe aucun Canard colvert captif.
Nous n'utiliserons que les données de 1980, un dossier plus complet sur la nidification en Picardie de nombreuses espèces considérées comme gibier est en préparation par le GEPOP. En 1980, des accouplements ont été notés chez le Canard colvert jusqu'au 13 mars, le 14 Juin et à partir du 18 septembre. La première éclosion concernait 10 oeufs d'un nid de 13 le 1er avril, les dernières eurent lieu les 5 et 15 juillet. Les éclosions en juillet sont régulières en ce lieu : 21 juillet 1977, 20 juillet 1978 et 16 juillet 1979. Si de plus, nous examinons les graphiques, nous remarquons la présence de poussins (pulli) et de jeunes non volant de Canard colvert pendant la première décade d'août.
L'ouverture de la chasse au gibier d'eau mi-juillet dans notre région est donc prématurée. Le faible nombre de canetons noté lors de la première décade de mai est du à une forte mortalité lors de cette période. La ponte du Canard colvert est de 10 à 18 oeufs. L'incubation dans un nid caché le plus souvent dans la végétation dure généralement de 27 à 28 jours (extrêmes : 23 et 32 jours).

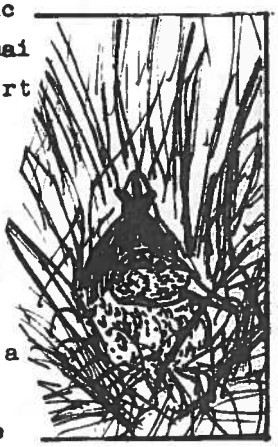

En Picardie, le Canard colvert est un nicheur commun présent toute l'année. Les premiers migrateurs sont décelés dès fin juillet. Les effectifs augmentent dans la région jusqu'en décembre-janvier. La remontée printanière a lieu en février-mars.

Ce Canard se nourrit essentiellement de végétaux chlorophylliens, de graines diverses et d'invertébrés aquatiques. La seule étude picarde sur le

régime alimentaire de cette espèce concerne des pulli (Sueur 1982) qui se nourrissent de végétaux, de graine, de gastéropodes et d'insectes (Diptères, Coléoptères ...).

Références

Commecy X. et Sueur F. (1983) Avifaune de la Baie de Somme et de la Plaine maritime picarde - Amiens (GEPOP, Ministère de l'Environnement), 235 p. (à paraître).

Cramp S. et Simmons K.E.L. (1977) The birds of the Western Paleartic, Vol.I Oxford, London, New-York (Oxford University Press), 722 p.

Sueur F. (1982) Régime alimentaire des pulli de Canard colvert Anas platyrhynchos dans le Marquenterre - L'Avocette 6(1-2-3-4)100-101

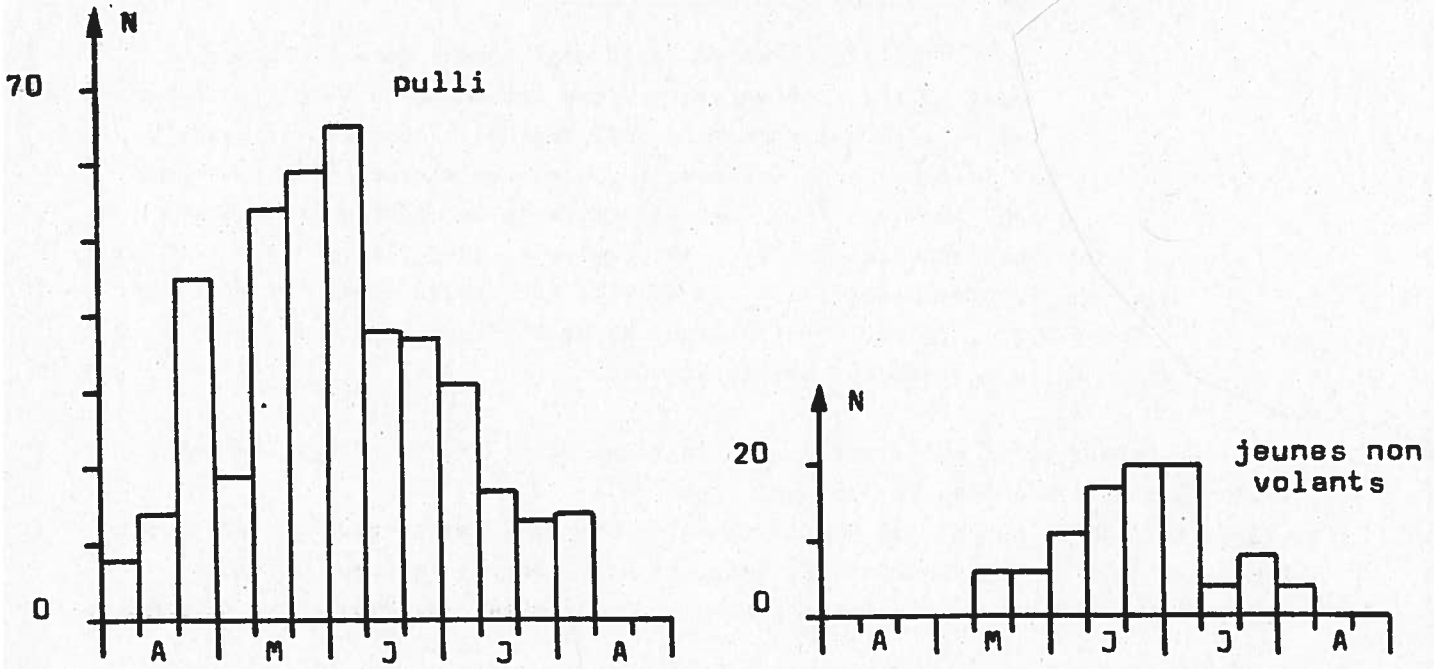

Effectifs maxima par décade d'avril à août chez les Canards colvert pulli et jeunes non volants.

ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE

Le Ministère de l'Environnement présente :

Le projet de la loi pêche en quelques lignes
Dargaud éditeur.

Sous une présentation originale, la bande dessinée, cet ouvrage en vente dans les bonnes maisons de la presse au prix de 8 francs est destiné aux pêcheurs et à toute personne concernées par les problèmes de nos rivières. Si le pêcheur est informé qu'il doit gérer de façon intelligente son cheptel poisson en respectant la réglementation et un certain code moral, le responsable d'industries riveraines est également averti que tout rejet polluant est interdit dans les cours d'eau français. On peut féliciter cette initiative qui permet à chacun d'accéder de façon agréable à la réglementation grâce à des textes lisibles plutôt qu'à des documents parfois indigestes. Espérons que ce projet se réalisera prochainement.
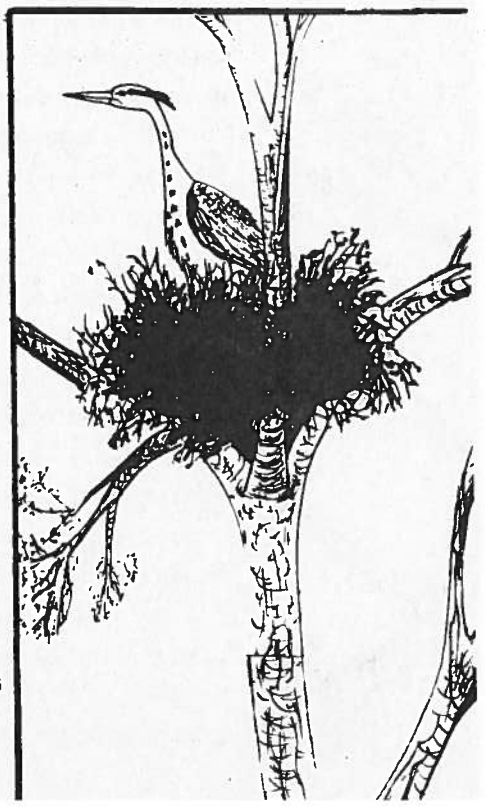
P. Triplet